

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2021

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° 934

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 71, après le mot :

« embryons »,

insérer les mots :

« sont accueillis ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La loi ne prévoit pas que les embryons soient donnés mais accueillis. Il convient donc d'adopter le vocabulaire adéquat.

L'alinéa débutera ainsi : Les tiers donneurs dont les embryons sont accueillis ou les gamètes sont utilisés jusqu'à la date fixée, etc.